



Communiqué

Le mercredi 26 février 2025

PLAT

POINT SUR LES COURSES MENACÉES DE RÉTROGRADATION

À la suite de la réunion de l'European Pattern Committee, le vendredi 7 février 2025, au siège de France Galop, et à un Conseil d'Administration exceptionnel tenu le vendredi 14 février 2025, des évolutions dans le programme Black Type ont été validées.

Le point sur les courses menacées de rétrogradation à l'issue de la saison 2024

Six courses étaient menacées de rétrogradation à l'issue de la saison 2024. Quatre d'entre elles conservent leur statut :

- **Le Prix de l'Abbaye de Longchamp Longines (Groupe 1)** : La course devait obtenir un rating minimum de 113,5 en 2024. Elle a obtenu un rating de 114,5 et est donc maintenue. Pour rappel, le rating d'une course est calculé sur la moyenne des ratings des quatre premiers.
- **Le Prix de Malleret (Groupe 2)** : La course devait obtenir un rating minimum de 106 en 2024. Elle a obtenu un rating de 108 et conserve donc son statut de Groupe 2. Le Prix de Malleret comme le Prix de l'Abbaye de Longchamp Longines, s'ils n'avaient pas rempli les conditions demandées de rating, auraient été sujets à une rétrogradation via un vote à la majorité lors du meeting de l'European Pattern Committee.
- **Le Grand Prix du Département 06 - Première étape du Défi du Galop (Listed)** : Il devait atteindre un rating minimum de 100 en 2024 et a obtenu un rating de 102,5 en 2024. Cette Listed de Cagnes-sur-Mer conserve donc son statut de Listed. Si le rating minimum demandé n'avait pas été atteint, la rétrogradation aurait été automatique.
- **Le Grand Prix de Nantes – 14^{ème} Etape du Défi du Galop (Listed)** : Il devait atteindre un rating minimum de 100 en 2024 et a obtenu 103,75. Il est donc maintenu. Il faut souligner la mise en place d'*incentives* par la Société des courses de Nantes, avec un bonus de 10 000 € offert au propriétaire du cheval gagnant, ainsi qu'une indemnité de 250 € par cheval ayant un rating supérieur ou égal à 45.

Deux courses ont en revanche été rétrogradées. Toutes deux étaient sous menace d'une rétrogradation automatique :

- **Le Prix du Gros-Chêne** perd son statut de Groupe 2 et devient Groupe 3. Il a obtenu un rating de 106,25 en 2024 (contre 110 requis pour son maintien).
- **Le Prix Cérès** perd son statut de Listed et ne sera donc plus une épreuve black type. Il a obtenu un rating de 103 en 2024 (contre 104,5 requis pour son maintien).

Le point sur les courses menacées de rétrogradation à l'issue de la saison 2025

Quatre courses sont concernées :

- **Le Prix Eugène Adam (Groupe 2)** devra obtenir un rating 2025 minimum de 110. S'il ne l'atteint pas, il sera sujet à un vote à la majorité pour son maintien ou sa rétrogradation.
- **Le Derby du Languedoc (Listed)** doit obtenir un rating minimum de 100 en 2025. S'il ne l'atteint pas, sa rétrogradation sera automatique.
- **Le Derby du Midi (Listed)** doit obtenir un rating minimum de 100 en 2025. S'il ne l'atteint pas, sa rétrogradation sera automatique.
- **Le Grand Prix de la Riviera Côte d'Azur – Jacques Bouchara – Polytrack Challenge (Listed)** doit obtenir un rating minimum de 100 en 2025. La course s'est disputée le 25 janvier à Cagnes-sur-Mer et a été remportée par Hooking. A priori, le rating demandé sera atteint. Rappelons que la Listed est l'une des deux finales du Polytrack Challenge, qui a pour partenaire Martin Collins, dont la marque Polytrack équipe des P.S.F. en France, qui offre un bonus de 40 000 € sur deux sections (Vitesse/Mile et Intermédiaire/Distance).